



LES SUPPRESSIONS DE POSTES, DE CLASSES, LA CASSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE, ÇA SUFFIT ! MARDI 23 MARS, TOUS EN GRÈVE POUR NOS REVENDICATIONS !

Depuis mars 2020, les personnels de l'Education nationale font de leur mieux pour remplir leurs missions dans des conditions dégradées du fait de la situation sanitaire causée par la pandémie de Coronavirus et de la succession des protocoles en lien avec cette dernière. Beaucoup d'entre eux sont fortement éprouvés par cette situation.

Le 10 novembre 2020, puis à nouveau le 26 janvier 2021, ils étaient nombreux en grève et dans les manifestations pour exprimer leur colère et revendiquer le **recrutement urgent et massif des personnels nécessaires**, en recourant aux listes complémentaires, **une véritable revalorisation des salaires et des carrières** (commençant par le dégel du point d'indice), toutes catégories confondues (AED et AESH compris, avec un vrai statut et un vrai salaire pour ces derniers), et **une autre politique éducative** (à commencer par l'arrêt des réformes en cours : école de la confiance, réformes du lycée et du baccalauréat).

Au lieu de répondre à ces revendications, et alors que, depuis un an, tout montre que, du point de vue pédagogique comme sanitaire, il y a urgence à recruter des personnels à tous les niveaux, afin notamment de réduire les effectifs par classes, le ministre de l'Education nationale a décidé, pour la rentrée 2021, de **supprimer 1 800 emplois au plan national**, pour **43 500 élèves supplémentaires** dans le second degré.

L'académie d'Amiens perd **88 postes** (39 dans les collèges et 49 dans les lycées et LP). Dans le département de l'Aisne, alors que **201 élèves supplémentaires** sont attendus dans les collèges, **405.5 heures postes sont supprimées**, ce qui équivaut à **22.5 emplois**. Au total, plus de **40 collèges sur 57, et 8 lycées sur 14, perdent des heures sur leur dotation**. Cela représente des dizaines d'heures pour plusieurs établissements, ce qui provoque des fermetures de classes, contraint de nombreux professeurs à partager leurs services sur plusieurs établissements, remet en cause des projets pédagogiques... **Depuis 2017**, les collèges de l'Aisne ont perdu **près d'une centaine de postes**. Sur la même période, c'est l'équivalent des heures de **trois collèges de taille moyenne qui ont été supprimés**.

Dans le Premier degré, le ministère crée **2489 de postes**, dont **35 ETP dans l'Académie d'Amiens** et une dotation de **6 postes supplémentaires dans l'Aisne**. Mais ces créations sont très loin de répondre aux besoins de sorte qu'en septembre prochain, une fois encore, dans notre département, **des dizaines de classes devront fermer**.

Dans le même temps, le ministre poursuit ses réformes comme si de rien n'était :

- avec le **Grenelle de l'Education**, au nom d'une pseudo revalorisation des salaires et des carrières (400 millions d'euros à comparer aux 500 milliards consacrés aux entreprises), il prépare la liquidation totale des statuts des professeurs ;
- au prétexte de la situation sanitaire, il privilégie, cette année encore, le **contrôle continu pour les épreuves du baccalauréat** qui pourront être adaptées établissement par établissement dans leur nombre, leur contenu, leur barème, leurs modalités... **Dans ces conditions le bac cesse d'être un diplôme national, menaçant ainsi tout l'édifice de l'école publique et son cadre national** : sans bac national, plus besoin, de l'école au lycée, d'enseignements disciplinaires encadrés par des programmes nationaux, avec des horaires nationaux, et délivrés par des fonctionnaires d'Etat.

Les suppressions de postes, la casse des statuts, la suppression du bac, ne sont pas des mesures sanitaires. Ce dont il s'agit, c'est d'une attaque en règle contre l'école publique républicaine et ses personnels. Cette situation est inacceptable. Nous ne pouvons laisser faire. C'est pourquoi les organisations CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, SUD Education 02, avec le soutien de la FCPE 02, appellent l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées de l'Aisne à se réunir, à établir leurs besoins, et à se mettre en grève, MARDI 23 MARS pour porter les revendications :

- ANNULATION IMMÉDIATE DE TOUTES LES SUPPRESSIONS D'HEURES, DE POSTES ET DE CLASSES ; CRÉATION DES HEURES, POSTES ET CLASSES NÉCESSAIRES ; RECRUTEMENT URGENT ET MASSIF DES PERSONNELS NÉCESSAIRES (ENSEIGNANTS, ADMINISTRATIFS, AED, AESH...) ;**
- ABANDON / ABROGATION DES RÉFORMES QUI REMETTENT EN CAUSE LES STATUTS DES PERSONNELS ET DÉGRADENT LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL (TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE, GRENELLE DE L'ÉDUCATION...)** ;
- POUR UNE VÉRITABLE REVALORISATION DES SALAIRES ET DES CARRIÈRES (183 € POUR TOUS, AUGMENTATION DU POINT D'INDICE, UN VÉRITABLE STATUT POUR LES AED ET AESH) ;**
- ARRÊT / ABROGATION IMMÉDIAT DES RÉFORMES DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT ET RETOUR À UN BAC NATIONAL FONDÉ SUR DES ÉPREUVES DISCIPLINAIRES, PONCTUELLES, NATIONALES, TERMINALES ET ANONYMES !**

MARDI 23 MARS, À 9H00
RASSEMBLEMENT DEVANT L'INSPECTION D'ACADÉMIE
(CITÉ ADMINISTRATIVE, À LAON)